

La revue parents

POUR L'ENFANT VERS L'HOMME

N°424 / JUIN 2019

Pour une école

plus verte

ORIENTATION

Filles-garçons :
le poids des préjugés



fcpe

NOS ACTIONS

73^e congrès national
de la FCPE

SOMMAIRE

5 Instantanés
10 Nos coups de cœur

13

Dossier

Pour une école
plus verte

21

En pratique

ORIENTATION • Filles-garçons : le poids des préjugés

SANTÉ • Quand la peur devient phobie...

PSYCHO • Prévention. Lutte contre la prostitution juvénile.

ÉDUCATION • Laissons-les profiter de leur été !

26

Décryptage

La nouvelle seconde

28

Regards croisés

XAVIER PONS / ALAIN BOUVIER

Comment interpréter le projet de loi « Pour une école de la confiance » ?

30

Initiative

Ils s'investissent dans un projet humanitaire

32

Nos actions

34

Portrait

Héloïse Moreau

édito

Reprenons des forces pour relever les défis de la rentrée

« Les temps changent : désormais, nous sommes de plus en plus nombreux à prendre conscience des bouleversements à venir, du monde de demain qui sera radicalement différent de celui d'aujourd'hui. L'école est sans aucun doute le lieu le mieux adapté à la mise en œuvre de projets qui visent à respecter l'environnement, protecteurs pour nos enfants et pour la planète. Dans notre dossier sur une école plus verte vous trouverez des exemples de ce qui est réalisé sur le terrain, ainsi que des communes qui jouent la carte des villes « propres ».

C'est bien parce que le monde est confronté à une rupture civilisationnelle qu'il va nous falloir inventer une école capable de permettre à nos enfants de relever ce défi. Et avec les réformes gouvernementales, nous sommes loin du compte ! Dans « Regards croisés » sur le projet de loi « Pour une école de la confiance », nous verrons que ces réformes changent beaucoup de choses sans pour autant transformer l'essentiel.

Nous avons aussi choisi, dans notre numéro, de faire un focus sur l'égalité entre les hommes et les femmes dans les choix d'orientation de nos enfants. Cette question de l'égalité et de la parité, nous l'abordons également dans notre portrait consacré à Héloïse Moreau, une jeune lycéenne secrétaire générale de l'Union nationale lycéenne.

Enfin, voici venu le temps des vacances, donc du repos ! Nous vous invitons à lire notre article sur cette période si propice au farniente et qui doit vous inciter à laisser vos enfants profiter de leur été ! Alors, bonnes vacances



CARLA DUGAULT
Co-présidente
de la FCPE



RODRIGO ARENAS
Co-président
de la FCPE

à toutes et à tous et rendez-vous à la rentrée pour défendre plus que jamais l'école publique.

Revue de la Fédération des conseils de parents d'élèves (FCPE) | IO8, avenue Ledru-Rollin, 75544 Paris Cedex 11 • Tél. : 01 43 57 16 16 • www.fcpe.asso.fr • fcpe@fcpe.asso.fr

RÉDACTION

Directrice de la publication et de la rédaction : Carla Dugault • Responsable de la revue : Laurence Guillermou • Rédactrice en chef : Alexandra Defresne • Conception graphique : **CITIZENPRESS**

• Réalisation : Alliance Partenaires Graphiques • Rédactrices : Michèle Foin, Émilie Gilmer, Anne-Flore Hervé, Marianne Peyri • Infographie : David Lory • Dessin p.34 : Bénédicte Govaert • Crédits photos : iStock. Photo p.3: Xavier Pierre.

PUBLICITÉ

Mistral Média, 22 rue Lafayette 75009 Paris • Tél. : 01 40 02 99 00 • mistralmédia.fr • Directeur général : Luc Leherécy.

IMPRESSION

Vincent Imprimeries • ZI du Menneton - 32, avenue Thérèse Voisin BP 49229 - 37042 Tours Cedex 1
CPPAP : IO20 G 87187 Conformément à la loi n° 78 17 du 6 janvier 1978 informatique et libertés, chaque adhérent, abonné, assuré, dispose du droit d'information, de rectification et d'accès auprès de la FCPE.

Restons connectés !



Rendez-vous sur le site fcpe.asso.fr pour s'abonner à la Revue des Parents au tarif de 6 € (sans adhésion).

Suivez-nous sur



fcpe.nationale



fcpe.nationale

Des questions ?
Écrivez-nous



fcpe@fcpe.asso.fr

Pages spéciales départementales :

14, 16, 19, 23, 38, 44, 45, 69, 79, 80, 85, 87, 95.



Instantanés

Une sélection d'infos pour vous accompagner

SOLIDARITÉ

Parcours de migrant•e•s



Pour prendre conscience de situations graves, rien de mieux que de "se mettre dans la peau de". La Cimade se sert de cette technique de communication éprouvée pour sensibiliser chacun d'entre nous aux réalités vécues par les personnes étrangères qui souhaitent vivre en France, grâce à une nouvelle version de son jeu de plateau « Parcours de migrants•e•s ». À la façon d'un jeu de l'oie, les joueurs tentent de parvenir à la case « Arrivée » en obtenant le statut le plus favorable. Une façon ludique de déconstruire de nombreux préjugés. lacimade.org

ADMINISTRATION

PORTAIL UNIQUE

Santé, famille, logement, retraite, solidarité, emploi, vous pouvez dorénavant consulter l'ensemble de vos droits sociaux sur un portail unique. L'accès est simple, car il se fait via France Connect avec un compte déjà existant. Par sécurité, à la première connexion, vous devrez saisir votre numéro de sécurité sociale. Pratique ! mesdroitssociaux.gouv.fr



RENTÉE

Trois publications à se procurer d'urgence !

A comme agir ! Adhérer à la FCPE, c'est rejoindre un réseau présent sur tout le territoire pour mutualiser les forces et les idées des parents. K comme kilos ! 8,5 kilos, c'est le poids moyen constaté lors des pesées de cartables organisées par la FCPE. Q comme quiproquos. Les représentants de parents ont un rôle de médiation à l'école... À l'occasion de son congrès national à Grenoble, la FCPE a présenté à ses adhérents en avant-première le nouvel *Abécédaire du parent d'élève* qu'elle a imaginé.

Format poche

Au format poche, ce livret de 48 pages sera un bon moyen lors des fêtes d'école de la fin d'année ou à la prochaine rentrée scolaire pour engager la discussion avec les parents d'élèves du primaire. Objectifs : leur montrer la plus-value de faire partie de notre association recon-

nue d'utilité publique et les convaincre d'adhérer.

Les représentants de parents plus aguerris peuvent aussi se procurer deux autres nouveautés. *L'Incollable du parent d'élève* a été réédité. Outil incontournable pour décrypter le système éducatif, il a été mis à jour. Cette nouvelle édition intègre tous les décrets et circulaires publiés depuis 2016. *L'Agenda du parent d'élève 2019-2020* est lui aussi déjà imprimé, avec les dates clés de l'année scolaire.

Du côté d'Internet, les parents peuvent également découvrir sur la plateforme Jaimemonecolepublique.fr le nouveau module de formation sur la restauration scolaire. Comment fonctionne la cantine ? Quelles règles s'appliquent ? Et retrouver les revendications de la FCPE pour une alimentation saine et un véritable temps de pause éducatif.



COMMANDEZ-LES
à l'adresse suivante :
<https://boutique.fcpe.asso.fr>



On en parle !

1.

AIDES AUX VACANCES

Chaque année, 3 millions d'enfants ne partent pas en vacances. Afin de favoriser les départs, les CAF proposent aux familles dont les ressources sont modestes, la prise en charge d'une partie des frais. vacaf.org

2.

AFFICHE LE RACISME

Sur les réseaux sociaux, les propos racistes et antisémites se partagent en quasi impunité. Pour changer la loi, la Licra a décidé de démontrer le réel impact de ces messages avec sa campagne « Affiche Le Racisme » : un tweet raciste ou antisémite associé à une affiche de propagande issue des heures les plus sombres de notre histoire.



3.

AISANCE AQUATIQUE

Pour lutter contre les noyades, le ministère des Sports a lancé une série de tutoriels vidéos qui permettra aux parents de transmettre à leurs enfants les notions élémentaires de l'aisance aquatique. Des gestes simples à réaliser en piscine, et ainsi mieux prévenir les accidents. sports.gouv.fr/Aisance-Aquatique



SECONDAIRE

ÉDUCATION À LA SEXUALITÉ : L'URGENCE D'AGIR

En mai dernier, la principale du collège de Mios en Gironde a adressé un courrier à près de 600 parents d'élèves pour les alerter sur les dérives « liées à l'hypersexualité » d'une quinzaine de jeunes au sein de son établissement. Dans un communiqué en date du 24 mai, la FCPE nationale a souhaité réagir pour rappeler son point de vue en matière d'éducation à la sexualité. Le fait divers a malheureusement montré

comment les adultes (personnels éducatifs et parents) se renvoient la balle sur ces questions. Alors que la loi fixe depuis 2001 des repères ambitieux, soit trois séances par an tout au long de la scolarité d'un élève, sur le terrain, peu d'adolescents en bénéficient et le déficit de formation des professionnels est criant. « Cette affaire nous rappelle à tous l'obligation que nous avons à agir, d'urgence ! »

LABEL

Les cités éducatives en construction

Les cités éducatives sont un dispositif né d'initiatives menées sur le terrain par les élus locaux, les services de l'État et les associations. Elles visent à intensifier les prises en charge éducatives des enfants à partir de 3 ans et des jeunes jusqu'à 25 ans, avant, pendant, autour et après le cadre scolaire. La liste des quatre-vingts territoires éligibles vient d'être dévoilée. Pour obtenir le label, les communes doivent présenter un avant-projet avant l'été. Et la FCPE les invite à solliciter les parents d'élèves. « Les cités éducatives sont un outil a priori utile. La FCPE pourrait être la pierre angulaire de ce dispositif. Nous pouvons être au centre de ce travail de terrain, partout, localement », a déclaré la co-présidente de la FCPE, Carla Dugault, à l'occasion du 73^e congrès national, le 8 juin.



34

MILLIONS D'EUROS

par an de crédits du ministère chargé de la Ville, et un fonds de la cité éducative de 30 000 € pour un collège dans chaque territoire.



EN SAVOIR PLUS : Internet.education.gouv.fr

Limiter le visionnage d'images en 3D avant 6 ans

Les technologies en trois dimensions stéréoscopiques, ou technologies dites « 3D », se sont beaucoup développées ces dernières années. Films en 3D au cinéma, téléviseurs 3D, consoles de jeux ou téléphones mobiles : nous sommes de plus en plus exposés.

Différents symptômes sont potentiellement liés à l'exposition aux interfaces audiovisuelles en 3D, résultant de la fatigue visuelle : fatigue et douleurs périoculaires, sensation d'œil sec, vision double, diminution de l'acuité visuelle et de la rapidité de perception. D'autres effets peuvent être ressentis : maux de tête, douleurs au cou, au dos, pertes de concentration, mais aussi des troubles de l'équilibre.

Un système visuel fragile

Chez l'adulte, ces symptômes sont temporaires. Mais le système visuel des enfants est en développement rapide et important jusqu'à l'adolescence. La contrainte imposée par les images 3D sur leur système visuel, encore fragile, pourrait entraîner une fatigue visuelle plus importante et avoir des conséquences à



long terme sur le bon développement de leur vision.

Petit rappel donc des recommandations de l'Agence nationale de sécurité sanitaire (Anses). L'exposition aux technologies 3D est déconseillée aux enfants de moins de 6 ans. Les enfants de moins de 13 ans devraient quant à eux en avoir un usage modéré.

EN SAVOIR PLUS :
Internet anses.fr



LIVRE

VOS DROITS

Peut-on déshériter l'un de ses enfants ? Puis-je accueillir l'amie mineure de ma fille qui a fugué ? Jean-Pierre Rosenczweig, ancien président du tribunal pour enfants de Bobigny, et Pierre Verdier, avocat, répondent avec clarté à 250 questions sur les droits et obligations des parents, car tout ne se trouve pas dans les textes de loi.
Ed. l'Archipel, 19 €.

HANDICAP

Beaucoup d'incertitudes sur l'école inclusive...

Comme de nombreux ministres avant eux, c'est au tour de Jean-Michel Blanquer, ministre de l'Éducation nationale et de Sophie Cluzel, secrétaire d'État chargée des Personnes handicapées, de présenter un nouveau plan d'actions pour l'école inclusive. Mais d'ores et déjà, les inquiétudes des professionnels et des parents se font sentir. C'est notamment la création des PIAL (pôle inclusif d'accompagnement localisé) qui fait bondir. Alors que les aménagements de la scolarité – après évaluation des besoins par l'équipe pluridisciplinaire de la Maison départementale des personnes handicapées et validation du projet personnalisé de scolarisation de l'enfant – sont opposables devant la loi en cas de non mise en œuvre par l'établissement scolaire, le nouveau dispositif remet du flou, là où il n'y en avait plus. À surveiller de près.

Internet education.gouv.fr



24

ÉLÈVES MAXIMUM pour toutes les classes de grande section, CP et CE1, indique la circulaire de rentrée.

RENTÉE

La circulaire qui donne le ton...

Alors que les rapports entre le ministère de l'Éducation nationale et les enseignants ne sont déjà pas au beau fixe, le ton de la circulaire de rentrée parue au Bulletin officiel du 29 mai 2019 ne risque pas d'arranger les choses. Injonctif, le texte laisse peu de marges de manœuvre aux équipes pédagogiques. Consacrée exclusivement à l'école primaire, la circulaire est par ailleurs accompagnée de trois notes de service portant sur l'école maternelle. Un recadrage assez peu en accord avec le projet éducatif de la FCPE. Car lire-écrire-compter semble l'obsession du ministère, au risque de primariser cette école si particulière. Un objectif qui est d'ailleurs en parfaite contradiction avec l'instauration d'une formation spécifique destinée aux professeurs néo-titulaires nommés sur des postes en maternelle.

EN SAVOIR PLUS :
Internet education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=149385

Nos coups de cœur

Expos sympas, films à voir, bouquins à lire, sites à visiter...
des idées **pour toute la famille** !



© Frédéric Desmesure

AVIGNON

ÉVEIL ARTISTIQUE

16 jours, 15 compagnies, 200 représentations uniquement pour les petits ! Rendez-vous à Avignon du 9 au 26 juillet 2019 pour la 37^e édition du Festival Théâtre'enfants. Une rencontre avec le spectacle vivant à 200 mètres des remparts, avec des apéros-sirops à la sortie des spectacles.

Internet festivaltheatreenfants.com

ART

Préfiguration #2

La ville de Clermont-Ferrand s'associe au Centre Pompidou pour créer mille formes, le premier Centre d'initiation à l'art pour les 0-6 ans. Jusqu'au 14 juillet, « En chantier » invite les tout-petits à participer à la vie du lieu pour en construire les fondements, avant sa fermeture pour travaux jusqu'à son ouverture fin 2019.

Internet clermont-ferrand.fr/mille-formes



EXPOSITION

PETITES BÊTES

La nature et le merveilleux ! Bienvenue dans l'univers d'Antoon Krings, le célèbre auteur de littérature jeunesse. Articulée autour d'une réelle conscience écologique, l'exposition du musée des Arts décoratifs plonge le visiteur dans un monde enchanteur aujourd'hui menacé. Avec des ateliers pour les enfants tout l'été.

Jusqu'au 8 septembre 2019.



madparis.fr

OPÉRA

Piccola Tosca

En marge de *Tosca* de Puccini mis en scène par Agnès Jaoui, un *Tosca* format minus a été conçu par Philippe Bonhomme pour sensibiliser les 5-12 ans à l'opéra. Quarante minutes de « seul en scène » burlesque pour ravir les petits.

Internet operaenpleinair.com



INITIATIVE

BAUME AU CŒUR

Faire rêver malades et patients, lutter contre les idées noires, embellir le quotidien... Jolie initiative que celle de Gaumont et de l'hôpital Lariboisière à Paris où s'affichent pendant l'été 120 ans d'histoire du cinéma. Et 21 films diffusés dans les chambres !

Jusqu'au 18 octobre 2019.
Entrée libre de 9h à 19h.

L'été des bouquins solidaires

LIVRES

La recette de l'opération L'Été des bouquins solidaires est toujours la même : chaque fois que trois livres sont achetés du 20 juin au 15 août 2019, la maison d'édition Rue du monde en offre un à un enfant « oublié des vacances ». 5 000 en tout ! Et à l'occasion de cette 16^e année, une nouvelle collection de premières lectures est lancée pour les 6-9 ans, et baptisée Totemkili. Avec deux

titres événements : *Maman, ce soir, je te ramène la mer*, signé Alain Serres et Pef, et *Pierre de Lune*. Alors, faites ce geste symbolique pour dire que la lecture ne doit exclure personne, et que grandir sans livre, c'est un peu comme grandir sans vacances...

Internet rue dumonde.fr/ete-des-bouquins-solidaire/



NOUVEAU



Ramdram

À mi-chemin entre le magazine et le livre, voici un nouveau semestriel pour les 11-15 ans, qui contient dossiers, interviews, témoignages, DIY, brèves, pour titiller les ados sur les sujets qui les préoccupent. Conçue comme un objet que l'on s'approprié, la revue *Ramdram* peut aussi servir de journal de bord.

Ed. Fleurus, 12,50 €.



CINÉMA

TOY STORY 4

Les jouets avec lesquels s'amuse le plus les enfants ? Souvent, ceux faits de bric et de broc. La preuve, la jeune Bonnie n'en pince plus que pour Fourchette ! Au grand désespoir du cow-boy Woody, qui s'est donné pour mission de la protéger. Un volet 4 extra, émouvant et surtout drôle. Avec une mention spéciale pour Duke Caboom et son accent canadien irrésistible.

+ Sortie le 26 juin 2019. Durée : 1h40.



#ENVOITURESIMONE

On sera tous d'accord sur un point : le jeu du Roi du silence atteint vite ses limites. Alors, pour les occuper le temps du voyage, voici trois idées à glisser sur la plage arrière.

JEU MAGNÉTIQUE

POUR COGITER !



Smartgames est le spécialiste des jeux de logique. Et en prime, des petits jeux faciles à transporter. Après la gamme des casse-têtes dans les petits boîtiers, voici celle des jeux magnétiques, qui stimulent tout autant les compétences cognitives : perception, attention, mémoire... Dans *Fox Terrier*, il faudra aider renard, blaireau et lapins à cohabiter.

Smartgames, 10 €.

RADIO

LA FABRIQUE À HISTOIRES



Elle s'affiche maintenant dans le métro parisien. La *lunii* est la révélation de ces dernières années. Son premier argument de vente : une alternative efficace aux écrans ! Les enfants choisissent les éléments qui composent l'histoire (un héros, un lieu et un objet), et c'est parti ! Ils écoutent en boucle et ils adorent ! Quand ils se lassent, on télécharge d'autres aventures.

lunii.fr

CARTES

ANIMO RAPIDO



Observation et rapidité seront les meilleurs alliés pour remporter la partie ! *Animo Rapido* fait partie de la collection *Familybul*, et c'est bien chouette. Bon, en voiture, c'est pas gagné, mais pour le train, c'est parfait !

Oxybul, 8,99 €.

dossier

LES CHANTIERS DE L'ÉTÉ



3 BONNES RAISONS

DE LIRE CE DOSSIER !

1. Les enfants alertent sur l'urgence climatique !
2. Des projets inspirants et duplicables
3. La cohésion sociale est l'une des clés politiques de la transition écologique

Pour une école

plus verte

La lutte contre le changement climatique suppose un modèle de développement moins énergivore et moins polluant. En France, nombre de collectivités engagent des travaux dans les établissements scolaires pour **contribuer à la transition** et préserver la santé des élèves. Enquête.

Texte :
ÉMILIE GILMER



Cinq initiatives exemplaires !

1. Des cours d'école « oasis »

À la rentrée 2018, les élèves de trois écoles parisiennes dans les 12^e, 18^e et 20^e arrondissements ont découvert avec bonheur leur nouvelle cour d'école « écolo » ! Le sol bitumé en partie remplacé par des espaces verts, une fontaine ludique, une ombrière, etc. : de quoi transformer les cours d'école en îlots de fraîcheur. « Notre réflexion s'est faite à plusieurs niveaux, explique Célia Blauel, adjointe à la mairie de Paris, en charge de l'environnement et du climat. Nous souhaitons d'abord améliorer le quotidien des enfants en remettant de la nature dans la cour d'école. Puis, on a vu dans ce projet un potentiel pour repenser les espaces dans la ville. » Une révolution urbaine nécessaire au vu des projections émises par les scientifiques quant aux effets du réchauffement climatique dans la capitale. « À Paris, les trottoirs atteignent déjà les 60° en période de canicule... », remarque l'adjointe. Trente cours « oasis » supplémentaires sont d'ailleurs programmées pour 2019, avec l'objectif de généraliser le concept à toute la ville dans les années à venir.

2. Une cantine 100 % bio

À Mouans-Sartoux (Alpes-Maritimes), la santé des écoliers et le respect de l'environnement ne sont pas des petits sujets. La commune a réussi le tour de force de proposer des repas 100 % bio sans en augmenter le prix, dès l'année 2012. Comment ? En réduisant le gaspillage alimentaire de 80 %. « On est passé de 145 grammes à 30 grammes de produits jetés par repas, ce qui a généré une économie de 20 centimes par repas, permettant de financer le surcoût de l'achat des aliments bio », explique Gilles Pérole, maire-adjoint. Pour ce faire, la commune a opté pour une solution radicale : cesser de cuisiner chaque jour les grammages recommandés (« on en jetait un tiers », remarque le maire). Désormais, chaque enfant choisit la portion qu'il veut manger (selon son appétit) et peut se resservir à volonté (sauf pour la viande). Par ailleurs, une régie municipale agricole a été créée en 2011 afin d'assurer un approvisionnement en bio local ; une



@ Olivier Boé

« Un parent d'élève de l'école grenobloise Anatole-France a soumis l'idée de végétaliser davantage les écoles de la ville et d'en faire un outil pédagogique pour les élèves. »

FABIEN MALBET, ADJOINT AU MAIRE DE GRENOBLE, EN CHARGE DES ÉCOLES ET DU PATRIMOINE SCOLAIRE



AVEC
30%
DE LA
CONSUMMATION
DES BÂTIMENTS
communaux,
les écoles demeurent
le type de bâtiment
le plus
consommateur
devant les
équipements sportifs
et les bâtiments
socioculturels.
(Source : education.
gouv.fr)

sorte de ferme municipale étendue sur six hectares qui produit 85 % des légumes consommés à la cantine.

3. Des murs végétalisés et des jardins participatifs

À Grenoble, c'est grâce à la première édition du « budget participatif », en 2015, que certaines écoles ont entamé leur mue... Un nouveau mode d'action citoyen, mis en œuvre aujourd'hui dans près de 130 communes de l'Hexagone, qui consiste à soumettre au vote des habitants différents projets portés par des citoyens. « Un parent d'élève de l'école grenobloise Anatole-France a soumis l'idée de végétaliser davantage les écoles de la ville et d'en faire un outil pédagogique pour les élèves, précise Fabien Malbet, adjoint aux écoles et au patrimoine scolaire. Ce projet, associé à un autre projet du même type – un jardin partagé sur un toit de garage – est arrivé à la quatrième place des votes citoyens et a obtenu un budget de 95 000 euros. » Trois écoles de la ville ont alors bénéficié de cette végétalisation, où les parents d'élèves ont décidé eux-mêmes de la formule : colonnes et murs végétalisés

« Une construction Haute qualité environnementale (HQE) coûte 10 à 20 % plus cher qu'une construction classique, mais offre un confort maximal aux enfants. Et ça, c'est inestimable ! »

—
MICHEL BACHMANN,
MAIRE DE CHAUCONIN-NEUFMONTIERS

et/ou jardinières participatives utilisables par les équipes éducatives pour sensibiliser les écoliers au respect de la nature.

4. Des capteurs pour évaluer la qualité de l'air

Dans le département de l'Oise, on mise sur les objets connectés pour améliorer le cadre de vie des élèves. Entre septembre et décembre 2018, trois communes – Canly, Bulles et Crèvecœur-le-Grand – ont équipé leurs écoles de boîtiers capables de mesurer en temps réel la qualité de l'air. « Depuis le 1^{er} janvier 2018, les écoles maternelles, élémentaires et les crèches ont l'obligation¹ de surveiller la qualité de l'air intérieur, précise Emmanuel Vivé, directeur de l'Association pour le développement et l'innovation numérique des collectivités (Adico), à l'origine de cette initiative. Mais cet outil va au-delà : en apportant un contrôle permanent, il est en capacité de transmettre une alerte si un seuil est franchi (via un sms, par exemple, sur le portable du maire). » C'est ainsi que certaines écoles ont pu prendre des mesures – déplacer un parking situé trop près de l'école, remplacer les produits de nettoyage utilisés par des produits écologiques – après avoir constaté une dégradation de la qualité de l'air à certains moments de la journée...

5. Un bâtiment HQE « exceptionnel »

Pionnière elle aussi, la commune de Chauconin-Neuf-Montiers (Seine-et-Marne) a fait sortir de terre en 2017 la première école élémentaire labellisée HQE niveau exceptionnel ! « Il s'agit d'une extension de six classes d'une école qui en compte quinze au total, explique le maire Michel Bachmann. Cette extension a été construite en ossature bois et avec des matériaux biosourcés (exempts de produits nocifs). Elle est dotée, entre autres, d'une toiture végétalisée, équipée de puits de lumière pour un maximum d'éclairage naturel, d'un système de rafraîchissement de l'air par évaporation. » Une fierté pour cette commune de 3 000 habitants, dont l'école est devenue une référence. « Certes, ce type de construction coûte 10 à 20 % plus cher qu'une construction classique (3 M€ pour cette dernière tranche), précise le maire. Mais on s'y retrouve, car elle est beaucoup moins onéreuse à l'exploitation. Le tout en offrant un confort maximal aux enfants. Et ça, c'est inestimable ! »

(1) Cette obligation s'étendra aux accueils de loisirs et aux établissements d'enseignement du second degré au 1^{er} janvier 2020 et aux autres établissements au 1^{er} janvier 2023.



26 %

C'EST LE POURCENTAGE D'ÉTABLISSEMENTS scolaires dépassant les seuils légaux de pollution au dioxyde d'azote (NO₂), en 2017, à Paris intra-muros. (Source : respiro-asso.org)

L'AVIS DE LA FCPE

« La question de la santé des élèves a toujours été au cœur de nos préoccupations, rappelle Stéphanie Anfray, membre du conseil d'administration de la FCPE et présidente de la FCPE Gironde. Mais du fait de la dégradation de l'environnement ces dernières années, la fédération et les comités locaux se saisissent avec force de nouveaux sujets : la qualité de l'air, la lutte contre les pesticides, le gaspillage alimentaire, les perturbateurs endocriniens, le combat pour une alimentation plus saine dans les cantines...

Autant de thèmes sur lesquels la FCPE se mobilise pour éveiller les consciences (apporter de l'information aux parents, aux élèves, aux collectivités, à l'Éducation nationale) et pour obtenir localement des résultats : infléchir le choix des matériaux de construction d'un nouvel établissement, intervenir auprès de la mairie pour que les produits d'entretien nocifs utilisés dans les écoles soient remplacés par des produits écologiques... Certes, la tâche est immense, mais les mobilisations portent leurs fruits, immanquablement. »



EN SAVOIR PLUS :

Librairie

Oui, les enfants rêvent de dessiner une ville de demain où les fleurs remplaceront les immeubles gris. L'artiste coréenne Kang-mi Yoon rend hommage à leur généreuse utopie dans un joli album qui sortira aux éditions Rue du monde le 19 septembre prochain. *La maison qui fleurit*, 17,50 €.





Mende (48)

Sur le terrain ...

À Mende, la biodiversité est de retour

L'école élémentaire des Terres Bleues, à Mende (Lozère), a obtenu le label Éco-École en juin 2018, après avoir lancé un projet ambitieux autour de la biodiversité. Un projet qui a mobilisé aussi bien les élèves et les enseignants que la municipalité et les parents d'élèves. Reportage.

Il y a quelques semaines, un rapport de l'ONU nous apprenait qu'environ un million d'espèces animales et végétales sont déjà menacées d'extinction. Un rapport alarmant qui confirme la nécessité de changements profonds dans nos modes de vie. À l'école des Terres Bleues de Mende, on n'a pas attendu cette alerte pour travailler sur le sujet. Il y a deux ans, lorsqu'elle apprend l'existence du label Éco-École en discutant avec des membres du Réseau d'éducation à l'environnement de la Lozère (RÉEL), Claudie Rousson, enseignante en CP-CE1-CE2, décide immédiatement de s'impliquer. « J'en ai tout de suite parlé à l'équipe enseignante et nous l'avons évoqué durant le dernier conseil d'école de l'année scolaire 2017 auprès des parents d'élèves et des élus présents, se souvient-elle. Tout le monde était partant pour s'investir. » Le but : mettre en place un plan d'actions

pour réduire l'empreinte carbone de l'établissement et transmettre aux élèves des comportements éco-citoyens.

Un rôle pour chacun

Le thème de la biodiversité remporte vite les suffrages : l'école est située dans un espace naturel boisé, mais les élèves, accompagnés de leurs enseignants, ont constaté que la biodiversité y était en partie dégradée. « Dès le premier comité de pilotage fin 2017 – le projet en exige trois dans l'année – on a décidé de réaliser un diagnostic de la biodiversité autour de l'école, précise l'enseignante. C'est-à-dire de référencer la proportion d'espaces verts (cultivés ou en jachère) par rapport à la proportion d'espaces bâtis ou goudronnés. » La présence d'insectes est, elle aussi, passée au peigne fin. « Avec les élèves, nous avons fait un comptage sur un mètre carré, explique Christophe Bordes, lui aussi enseignant en CP-CE1-CE2. *Idem* avec le nombre

À l'école élémentaire des Terres Bleues, à Mende (Lozère), jardin potager et plantation de haies ont permis d'attirer de nouveaux oiseaux et les insectes.



LA PAROLE À ...

« Le label Éco-Ecole a permis d'inscrire notre projet environnemental dans une dimension plus globale. C'est-à-dire de montrer aux élèves que nous ne sommes pas seuls à faire ces efforts pour la planète, mais qu'il y a, ailleurs en France et dans le monde, énormément d'écoles qui se mobilisent pour préserver la nature et la biodiversité. »

—
CLAUDIE ROUSSON, ENSEIGNANTE

d'essences végétales présentes sur le terrain ». À partir de ce diagnostic, les rôles sont alors répartis entre les différentes classes de l'école. Une manière de responsabiliser et d'impliquer chacun dans le retour attendu de la biodiversité.

« Plus aucun enfant n'écrase les araignées... »

Exemple avec les CP qui créent un jardin potager dans l'enceinte de l'école, les CE1 qui travaillent sur les insectes ou les CE2 qui participent activement à la plantation de deux haies, avec l'aide d'employés communaux. « 90 arbustes nous ont été offerts dans le cadre de « La Forêt s'invite à l'école » (le volet pédagogique de la Journée internationale des forêts), explique Claudie Rousson. L'objectif était d'attirer un maximum d'insectes et de petits oiseaux. » Ou encore les CM1-CM2 qui réalisent une étude du sol et créent un composteur... Avec, *in fine*, des effets positifs sur le comportement des

élèves. « Le résultat le plus flagrant est qu'il n'y a plus aucun enfant dans la cour d'école qui écrase les araignées ! », s'enthousiasme l'enseignante. Et, à la clé, quelques surprises de taille. « Comme nous avons réussi, avec le concours de la ville, à mettre en place un arrosage durant les deux mois d'été, les élèves ont été stupéfaits, à la rentrée de septembre, de voir à quel point le potager s'était transformé, note Christophe Bordes. On a beau être dans un département rural, beaucoup de nos élèves vivent en appartement, et pour certains, voir comment pousse une carotte ou un concombre est une réelle découverte ! »

(1) Programme international d'éducation au développement durable (EDD), porté par l'association Teragir (teragir.org) qui aide les élèves à adopter des comportements écoresponsables.

Comment agir ?

Le collectif Urgence Amiante écoles appelle les parents d'élèves et les personnels éducatifs à se mobiliser pour que **les autorités prennent leurs responsabilités.**
Interview de Cyril Verlingue, membre du collectif.

Sait-on combien d'établissements sont concernés par la présence d'amiante ?

Environ 85 % des établissements scolaires sont potentiellement concernés, parce qu'ils ont au moins un bâtiment construit avant 1997, c'est-à-dire avant l'interdiction de l'amiante. Par ailleurs, une enquête a été menée en 2016 par l'Observatoire national de la sécurité et de l'accessibilité des établissements d'enseignement (ONS) – à laquelle un tiers des établissements a répondu – qui indique que 77 % des lycées généraux et technologiques, 73 % des collèges et 38 % des écoles contiennent encore de l'amiante.

Comment savoir si l'établissement de son enfant est concerné ?

Tout établissement dont un bâtiment date d'avant 1997 doit légalement disposer d'un dossier technique amiante (DTA). Celui-ci permet de savoir où se trouve l'amiante et dans quel état de conservation. Il doit s'accompagner d'une fiche récapitulative consultable par n'importe quel usager ou parent d'élève. Pourtant, on estime que 30 % des écoles maternelles et élémentaires ne possèdent pas de DTA. Deux raisons à cela : les communes n'ont pas toujours le budget pour réaliser le diagnostic, contrairement aux régions et départements qui ont plus de moyens. Par ailleurs, il n'y a pas réellement de culture du bâti dans l'éducation

nationale. Souvent, les chefs d'établissement répondent que ce n'est pas de leur ressort...

Que faire si l'on n'a pas accès au dossier technique amiante ?

Se tourner vers le propriétaire des murs, c'est-à-dire la mairie dans le cas des écoles, et la région ou le département en ce qui concerne les lycées et les collèges. Mais également vers les services du rectorat. En effet, la présence d'amiante fait peser un risque sur la santé des élèves. Or, si les collectivités territoriales sont bien responsables du bâti, la santé des usagers (élèves et personnels d'établissement) relève, elle, du rectorat.

Pour rappel, quels sont les dangers de l'amiante ?

On trouve de l'amiante dans différents types de matériaux : les faux-plafonds, les sols par exemple. Tant que ses fibres sont emprisonnées, il n'y a pas de risque pour la santé. En revanche, elles deviennent dangereuses lorsqu'elles se dispersent dans l'atmosphère et qu'elles sont inhalées : à l'occasion de travaux, par exemple, ou parce que le bâti se dégrade. Elles peuvent alors provoquer des maladies qui se déclarent jusqu'à 30 ou 40 ans plus tard.

→ PARTICIPEZ AU RECENSEMENT CITOYEN lancé par Urgence Amiante Écoles en vous rendant sur <https://urgence-amiante-ecoles.fr>



Trois collectifs qui luttent pour la transition des écoles

Génération Futures

Cette association de défense de l'environnement reconnue d'intérêt général se mobilise autour de différentes actions (enquêtes, colloques, actions en justice, campagne de sensibilisation) pour informer sur les risques de diverses pollutions (les substances chimiques en général et les pesticides en particulier). Son but : promouvoir des alternatives à ces produits menaçants pour la santé et l'environnement.

generations-futures.fr

Cantine sans plastique

C'est une association née à l'initiative de parents d'élèves de différentes villes mobilisés pour le retrait des matières plastiques dans les cantines de leurs enfants. Elle mène une action de sensibilisation des pouvoirs publics aux problèmes sanitaires et environnementaux liés à cet usage.

cantinesansplastique.wordpress.com

Greenpeace

L'ONG agit, depuis plus de 45 ans, pour protéger l'environnement et la biodiversité. Depuis 2017, l'ONG se mobilise pour la réduction des protéines d'origine animale (viande et produits laitiers) dans les repas servis à la cantine. Une pétition « Moins de viande et plus de bio à la cantine ! » est actuellement en ligne sur son site Internet.

greenpeace.fr/deux-de-viande-a-cantine/



88 % des parents voudraient que leurs enfants se voient proposer du bio à l'école (Sondage CSA 2015).

FAQ DES PARENTS

IL Y A DES TERRES AGRICOLES AUX ABORDS DE L'ÉCOLE. QUE FAIRE POUR LIMITER LES RISQUES LIÉS AUX PESTICIDES ?

En Gironde, la FCPE s'est associée à des collectifs locaux (Alerte pesticides Haute-Gironde, FSU 33, Génération future Bordeaux, etc.) pour interpeller le préfet et demander à ce qu'aucun épandage de pesticide ne soit fait à moins de 200 mètres d'une école. Un exemple à suivre !

JE SOUHAITERAIS ME MOBILISER POUR QU'IL Y AIT PLUS DE BIO À LA CANTINE, COMMENT FAIRE ?

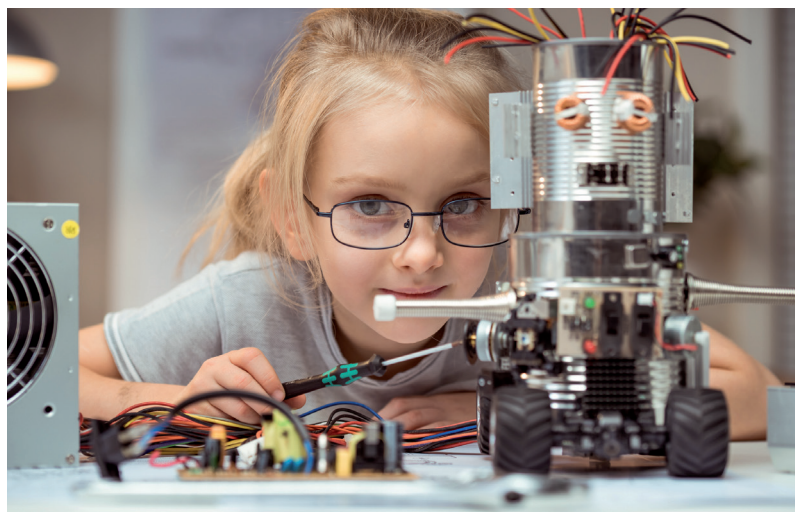
Rapprochez-vous de l'association « Un plus bio », qui rassemble les acteurs – élus, parents d'élèves, professionnels de l'éducation, gestionnaires et cuisiniers – et les accompagne pour construire des initiatives de restauration collective bio et de qualité.

unplusbio.org

JE VOUDRAIS SENSIBILISER MON ENFANT AU PROBLÈME DU RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE, DES IDÉES ?

Rendez-vous sur le site de la fondation La main à la pâte qui propose une large gamme de projets pédagogiques qui mettent en avant une approche pluridisciplinaire et collaborative de l'enseignement des sciences dont un certain nombre de projets d'éducation au développement durable ("Le climat, ma planète... et moi !", "À l'école de la biodiversité").

fondation-lamap.org/fr/climat/eleves



Filles-garçons : le poids des préjugés

Les choix d'orientation restent toujours **sexués et sources d'inégalités** plus spécifiquement pour les filles.

Texte : MARIANNE PEYRI

« **O**ui, la situation a évolué. Dans les années 80, en écoles d'ingénieurs, les filles ne représentaient que 15 %. Ce taux est de 28 % aujourd'hui, mais il reste encore faible. Les filles sont pourtant à parité en terminale scientifique et obtiennent même de meilleures mentions. Il est indispensable qu'elles se lancent davantage dans ces métiers de la production industrielle ou du numérique qui recrutent, sont bien rémunérés et en plus passionnants », se désole Marie-Sophie Pawlak, ingénieure de formation, présidente de l'association *Elles bougent*, créée en 2005 afin de sensibiliser collégiennes et lycéennes aux métiers scientifiques et techniques.

De fait, les années ont beau passer, les choix d'orientation scolaire restent encore fortement sexués. La non-mixité est particulièrement flagrante dans l'enseignement professionnel. « Si vous prenez la section sanitaire et sociale, elles sont présentes à plus de 90 % et cette faible mixité ne cesse de se dégrader », indique Hélène Buisson-Fenet, directrice de recherche au CNRS. Au lycée, en filière générale, si la parité en section scientifique est atteinte

depuis quatre ans, les filles continuent de privilégier les sections littéraires et linguistiques, avec des sections « euro » où elles sont archi-majoritaires.

Parents, attention aux stéréotypes !

Rebelote après le bac, où les filles optent davantage pour des métiers du tertiaire, du médico-social, « là où il y a du cœur et du soin, comme on leur a appris, petites filles, que c'était à elles de s'occuper d'autrui. Certaines font aussi un choix de voies moins ambitieuses par stratégie conjugale ou familiale. Or, structurellement, on trouve moins d'offres que de demandes dans les métiers du tertiaire, ce qui signifie un accès plus difficile à l'emploi, des salaires moindres, des difficultés pour accéder au niveau cadre », liste Hélène Buisson-Fenet.

Les causes se conjuguent au pluriel : préjugés véhiculés par la société, volonté d'affirmer son identité sexuelle – cruciale à l'adolescence et donc à la période de l'orientation –, imitation des modèles existants, par exemple surreprésentation des femmes dans l'enseignement. Pour la présidente d'*Elles bougent*, « c'est aussi aux parents de

LE PARADOXE

En 2017, 84 % des filles d'une génération ont obtenu leur bac contre 74 % pour les garçons (Insee). Un écart qui ne cesse de se creuser depuis 2012. Le taux de scolarisation des filles est également supérieur entre 19 et 24 ans. Depuis six ans, elles représentent ainsi 55 % des effectifs étudiants. Davantage diplômées, les femmes connaissent pourtant un taux de chômage plus fort, occupent des emplois souvent sous-qualifiés et moins bien payés que les hommes. Moins diplômés, les garçons, qui s'orientent davantage vers des voies pro (seulement 30 % de filles) ou l'apprentissage (moins d'un apprenti sur 3 est une fille), s'insèrent mieux au final sur le marché du travail.

tenir le même discours auprès de leurs enfants quel que soit leur sexe. Les garçons ont aussi droit à une vie conciliant vie professionnelle et familiale et les femmes ont le droit d'avoir de l'ambition et d'aller vers des filières d'excellence. Il faut également pouvoir informer les filles sur la réalité des métiers techniques car elles sont vraiment victimes de stéréotypes inconscients... ». Hélène Buisson-Fenet met, elle, plus spécifiquement en cause l'offre institutionnelle. « En Chine par exemple, une éducation à l'informatique est faite dès les petites classes, avec une présentation ludique, des exercices de code... Plus tard, on retrouve autant de filles que de garçons dans les métiers de l'informatique et du numérique. L'offre pédagogique est donc essentielle pour corriger le poids des stéréotypes ».

En savoir plus

A lire

- « Comment lutter contre les stéréotypes de sexe ? » : article dans la rubrique Actualités de notre site Internet : fcpe.asso.fr.

En pratique



Anxiété

Quand la peur devient phobie...



Chez les enfants, les peurs sont multiples et ne cessent d'évoluer. Comment démêler les peurs « normales » de celles plus alarmantes, signes d'un trouble anxieux ?

Texte : MARIANNE PEYRI

Peur du bruit, impression de chute chez le nourrisson, des visages inconnus vers 6 mois, des loups et animaux en tout genre vers 2 ou 3 ans, puis vers 6 ans, les peurs liées à l'éveil de l'imagination : fantômes, monstres, clowns... Toutes sont normales, *a priori* transitoires et même utiles pour l'enfant. Elles participent de son développement, montrent sa capacité à mentaliser une menace, un danger, à s'y confronter et ainsi à les surmonter. Le mieux est donc de ne pas le surprotéger – par exemple le ramener systématiquement dans son lit lorsqu'il fait un cauchemar – mais en revanche de l'inviter à en parler. Verbaliser lui permet de se représenter de façon plus concrète ses peurs et d'y faire encore mieux face. Le même processus est à l'œuvre lorsqu'on lui lit des histoires de monstres, elles permettent d'éprouver la peur, mais dans un cadre sécurisé qui lui offre la possibilité de la contrôler. Mettre des mots est tout aussi essentiel lorsque l'enfant, vers 7 ans, commence à développer des

peurs liées à sa prise de la conscience de la réalité : peur de la mort des parents, d'un accident, des attentats ; mais aussi craintes des comparaisons avec ses copains, de l'orage, du vide ou de la foule. C'est à cet âge que certains enfants peuvent alors parfois développer des phobies.

Prendre en compte l'entourage

Certaines se gèrent mieux au quotidien que d'autres, celles notamment qui s'expliquent par une expérience passée traumatisante ou conditionnée par un membre de l'entourage, comme dans le cas des phobies des araignées. En revanche, lorsque l'enfant développe plusieurs phobies, montre une incapacité en général à surmonter et rationaliser un sentiment de peur, l'inquiétude est de mise. Par exemple, pour une phobie alimentaire, il faut faire la part des choses entre un enfant refusant un aliment, influencé et justifié par un discours « écolo », et celui en proie à une peur anxieuse de devenir obèse, de se

LE REFUS SCOLAIRE ANXIEUX

Il souffre de maux de ventre, vomissements, insomnies, panique et fond en larmes à l'idée de devoir aller en classe. Cette phobie autrefois qualifiée de « scolaire » – ce n'est pas l'école en elle-même qui déclenche la peur mais ce qui s'y passe –, qui touche 4 à 5 % des enfants, peut parfois s'expliquer par une réalité vécue par l'enfant, le harcèlement notamment. Les causes peuvent cependant être plus profondes lorsqu'elles traduisent de fortes anxiétés de séparation des parents, d'abandon, de performances ou de phobie sociale. Cette dernière, basée sur la peur d'être humilié ou qu'autrui lui fasse mal et qui peut apparaître dès l'âge de 7 ans, est l'une des plus graves, d'autant qu'elle empire au fil des ans.

liquéfier ou qu'il arrive malheur à son corps.

La bascule se produit lorsque ces peurs deviennent pathologiques, c'est-à-dire qu'elles plongent l'enfant dans une anxiété telle qu'elle empiète sur son quotidien. Si, par exemple, il refuse de sortir car il craint de croiser un chien, d'aller à l'école ou à un anniversaire de peur que ses parents ne meurent... De même, si ses peurs deviennent incontrôlées, qu'il se met à hurler de façon inconsidérée et qu'il n'y a plus moyen d'en parler avec lui, il convient de le faire aider par des spécialistes.

— Avec l'aide de **Mandy Rossignol**, chef de service de psychologie cognitive et neuropsychologie de l'université de Mons.

Lien utile

Librairie

- *Même pas peur ? Les phobies de l'enfant et de l'adolescent*, Enfances & PSY, mai 2015, éditions Érès.



Prévention

Lutte contre la prostitution qui ne dit pas son nom

Escort, michetonnage... Derrière ces mots, des adolescents vendent leurs corps. À Mulhouse, la ville a mis en place une action préventive.

Texte : ANNE-FLORE HERVÉ

Le clip, d'une minute à peine, montre une adolescente allongée sur son lit qui rêve de produits luxueux. Puis, la jeune fille pianote sur son portable. En quelques clics, le rendez-vous est confirmé. Direction l'hôtel où une silhouette l'attend. La dernière image montre le reflet de son visage en larmes dans un miroir brisé. Et ces mots : « Besoin d'argent ? Vendre son corps ? Escort ? Tapiner ? Pas d'illusion, tout ça c'est de la prostitution. »

Conçu par la ville de Mulhouse en partenariat avec le Mouvement du nid 68, le film a pour but de lutter contre la prostitution juvénile. Et le mérite de sensibiliser les jeunes, les familles et tous les acteurs sociaux à ce sujet encore tabou.

« Impossible de donner des chiffres sur ce phénomène difficile à détecter car caché, mais rendu plus facile avec internet, constate Claire Felter, responsable du pôle Lutte contre les violences intrafamiliales et faites aux femmes à la ville de Mulhouse. Ce

sont les acteurs sur le terrain qui nous ont alertés. Ils rencontrent de plus en plus de jeunes filles vulnérables en situation de prostitution sans qu'elles en aient conscience. »

Parmi les situations à risque observées, le « michetonnage ». Des jeunes filles engageant des relations sexuelles avec un homme plus âgé en échange d'un « cadeau », d'un « soutien »... Ces adolescentes estiment leur valeur en fonction de leur capacité à susciter du désir. Cette pratique est connue des jeunes mais « beaucoup sont persuadés qu'elle n'a rien à voir avec de la prostitution », précise Claire Felter qui a échangé avec des lycéennes après la diffusion du clip. D'autres, qui se disent « escorts », nient la réalité puisqu'elles n'exercent pas sur la voie publique.

Le Mouvement du Nid forme des travailleurs sociaux pour accompagner et aider ceux qui y tombent à sortir de l'engrenage. L'association mise également sur la prévention en rencontrant de nombreux collégiens et lycéens.



AVIS D'EXPERT



CHRISTINE BLEC,
présidente de l'association
Mouvement du Nid-France

« On distingue trois facteurs qui entraînent les jeunes, en pleine adolescence, à entrer dans la prostitution. Leur vulnérabilité d'abord : un contexte familial insécurisant, peu d'estime de soi, des carences affectives, une forte dépendance du regard de l'autre. Un déclencheur ensuite : la rupture familiale, une situation d'errance, une précarité sociale ou économique. La rencontre avec le milieu enfin : une jeune fille dans un réseau de prostitution dont le discours déstabilisant participe à la banalisation de cette pratique ; un lover boy, futur proxénète, qui va séduire sa victime et devancer ses désirs... L'adolescente va ressentir des bénéfices secondaires : elle se sent grande et autonome grâce à l'argent rapide qui, en plus, valorise son corps ; elle se sent protégée. Mais cette sécurité est fantasmée. La prostitution est une violence qui isole. Sortir de l'engrenage est possible, mais cela nécessite un accompagnement global qui s'inscrit dans le temps, avec des rechutes possibles. Ce qui importe c'est d'établir un lien de confiance avec un regard bienveillant, sans morale, ni jugement ni banalisation. »

En pratique



Liens utiles

Site web

- Pour visionner le clip : mplusinfo.fr/un-clip-pour-lutter-contre-la-prostitution-juvenile-mulhouse/

Contact

- L'association Mouvement du Nid : mouvementdunid.org



Laissons-les profiter de leur été !

Rendez-vous annuel, les grandes vacances sont attendues de pied ferme par les enfants. **Huit semaines sans école**, ça s'anticipe si l'on veut que leur été soit reposant, ressourçant, revigorant, dépaysant, enrichissant, amusant...

Texte : ANNE-FLORE HERVÉ

Non, les vacances ne sont pas accessoires. « Environ 60 % de la population part chaque année en vacances, rappelle Sandra Hoibian, directrice du pôle évaluation et société au Crédoc. À partir du moment où une pratique est majoritaire, elle n'est plus considérée comme un luxe. » Enfants et parents en ont besoin pour revenir avec un regard neuf sur leur quotidien. « Cette forme de rupture leur permet de vivre plus positivement le reste de l'année », assure l'experte. Rompre avec le quotidien, ça passe aussi par un nouveau rythme avec moins de contraintes horaires, mais aussi des règles plus souples.

Découvrir d'autres univers

Deux mois, c'est long. Va-t-il oublier tous ses acquis scolaires ? Cette crainte s'impose devant les cahiers de vacances qui pullulent chaque début d'été dans les supermarchés. Mais elle n'a aucune raison d'être pour les élèves sans difficultés. Quant à ceux qui en ont, prolonger l'école en vacances se révèle rarement efficace. Pire, im-

poser des devoirs de vacances à son enfant peut être source de tensions et donner un goût amer à l'été, censé être sucré.

Lire, écrire, compter, s'exprimer, découvrir, fabriquer... Les vacances sont un moment privilégié pour appliquer autrement les compétences scolaires acquises dans l'année et leur donner du sens. C'est aussi l'occasion d'acquérir, avec envie et plaisir, de nouvelles connaissances, soit par transmission intergénérationnelle (enfants et adultes, on a tous des connaissances à partager et à se transmettre), soit par des activités ou des visites ludiques. Dans les pratiques, « on constate un lien avec la culture et le patrimoine pendant les vacances que les familles n'ont pas au quotidien », note Sandra Hoibian.

Des liens resserrés

Campagne, mer ou montagne ? Impliquer les enfants sur le choix des vacances permet d'être à l'écoute de leur envie et vice versa. D'un été à l'autre, on ajuste. « Il y a deux ans, on



1 425 207

MINEURS
ont fréquenté
des séjours
collectifs en
2017-2018.
(Source Ovlej)

En pratique



ILS ONT DIT

avait décidé de faire un road trip pour rejoindre des amis en Grèce, se souvient Eva. Bouger sans arrêt n'a pas du tout convenu à Marcelin et il l'a exprimé par de multiples colères. L'année d'après, on a choisi le camping. Les enfants ont vécu dehors et ils ont tous les trois passé de super vacances. » La fratrie a pu aussi jouer avec ses copains. « On profite des vacances pour passer du temps avec nos amis et leurs enfants. Plusieurs d'entre eux nous ont rejoints au camping », explique Eva.

Quand les gens partent en vacances, « dans 40 % des cas, c'est chez des amis ou chez la famille », constate Sandra Hoibian. De son côté, Mahé, 16 ans, adore les retrouvailles familiales. « Avec mes cousins, on s'entend bien mais on est tous loin les uns des autres. Les vacances, c'est le seul moment où l'on peut se retrouver ensemble chez mon papi ou ma mamie. Ça ne dure pas longtemps mais, pour moi, c'est important. »

Au-delà des proches, « les vacances favorisent le lien social » remarque l'experte. « Quand on était plus jeunes, on partait souvent dans des villages vacances avec des animateurs, se souvient Lou, 17 ans. Chaque été, avec mon frère et ma sœur, on se faisait des nouveaux amis. C'était génial ! »

En colonie, sans les parents

Les nouvelles rencontres, c'est également ce qu'affectionne Léa, 17 ans, fille unique. « Depuis dix ans, je pars en colo tous les étés avec le comité d'entreprise de mon père. J'adore changer d'univers et rencontrer de nouvelles personnes. Pourtant, ma première colonie ne s'est pas bien passée car je n'aimais pas les activités et j'ai beaucoup pleuré. L'année d'après, j'ai choisi le catamaran et j'ai adoré. » Cette année, la jeune fille retourne au même endroit, mais cette fois en tant que stagiaire Bafa.

Longs séjours, séjours courts, mini-camps... L'offre des colonies et des accueils de loisirs s'est diversifiée et adaptée aux pratiques et aux exigences des familles contemporaines. « C'est un secteur très contrôlé et durant le séjour, les enfants peuvent communiquer avec leurs parents. C'est aussi un lieu éducatif et complémentaire à l'école, mais sans pression », rassure Anne Carayon, directrice de l'association Jeunesse au plein air (JPA), consciente que la séparation est un sujet sensible dans de nombreuses familles.

Autonomie, amitiés, entraide, ouverture aux autres, mobilité... « Quelle que soit la structure collective, les bénéfices, les compétences et les savoir-faire acquis sont identiques, mais ils ne sont pas exprimés de la même manière ou avec la même importance par les enfants s'il s'agit d'une colonie ou d'un centre aéré », remarque Natacha Ducatez, chargée de mission à l'Observatoire des vacances et loisirs des enfants et des jeunes (Ovlej).

« Les vacances, c'est le seul moment où l'on peut se retrouver avec mes cousins chez mon papi ou ma mamie. Ça ne dure pas longtemps mais, pour moi, c'est important ».

—
MAHÉ,
16 ans

Trois millions d'enfants privés de vacances

Reste que les centres aérés demeurent une option pour les enfants qui ne partent pas en vacances avec leurs parents. Les écoles ouvertes, dont le principe est d'investir les collèges REP+ et en milieu rural pendant les vacances, organisent également des activités culturelles et sportives pour les jeunes ados.

La Jeunesse au plein air, qui milite pour le départ de tous les enfants en vacances, s'associe à certaines d'entre elles et propose des séjours aux enfants inscrits. « On facilite leur départ en passant par le collège pour présenter les séjours : la confiance des parents vis-à-vis des professeurs et de l'établissement permet de lever les réticences de certains d'entre eux », explique Anne Carayon. En 2011, 75 % des Français âgés de 5 à 19 ans sont partis au moins une fois en vacances. « Cela représente près de 3 millions d'enfants et d'adolescents privés de vacances », conclut Natacha Ducatez de l'Ovlej.



**SUR
1000
PARENTS**

interrogés par la JPA, 51 % d'entre eux n'ont jamais proposé à leurs enfants de partir en colonie de vacances. En cause : le coût pour 27 % d'entre eux. (Source IFOP avril 2019).

En pratique

Liens utiles

Internet

- La JPA aide les familles à préparer les séjours de leurs enfants : jpa.asso.fr/preparer-votre-voyage/
- L'Ovlej a interrogé les parents sur l'intérêt du vivre ensemble en séjours collectifs : ovlej.fr/bulletin-48/
- Le dispositif école ouverte accueille dans les collèges et les lycées des enfants et des jeunes de zones défavorisées qui ne peuvent pas ou peu partir en vacances : education.gouv.fr/cid142/ecole-ouverte.html

Décryptage

La nouvelle seconde

À la rentrée, toute une classe d'âge étreindra véritablement
la classe de seconde nouvelle formule.

Illustration : DAVID LORY

Premier trimestre

Au cours de la 2^e quinzaine de septembre, les élèves de seconde sont soumis à un test de positionnement sur une plateforme numérique. Deux passations de 50 minutes chacune en français et en mathématiques.

Ils suivent des **cours communs** en français, histoire-géo, langues vivantes, sciences économiques et sociales, mathématiques, physique-chimie, sciences de la vie et de la terre, éducation physique et sportive, enseignement moral et civique, sciences numériques et technologie ; et jusqu'à **deux enseignements optionnels** s'ils le souhaitent.



Ils bénéficient d'une aide pédagogique en fonction de leurs besoins, et d'1h30 par semaine d'aide à l'orientation.

Troisième trimestre

Au conseil de classe du 3^e trimestre, le chef d'établissement valide le passage en première. L'élève confirme les 3 enseignements de spécialité qu'il a choisis au 2^e trimestre pour la voie générale, la série pour la voie technologique.

Deuxième trimestre

En vue du conseil de classe, les élèves formulent leurs vœux pour la 1^{re} dans une fiche de dialogue : choix de 4 à 5 enseignements de spécialité pour la voie générale ; choix de la série pour la voie technologique. Le conseil de classe donne un avis.



Plus d'infos en ligne :
education.gouv.fr/bac2021
quandjepasselebac.education.fr
horizons2021.fr

L'AVIS DE LA FCPE

Lancée l'an dernier, **la réforme du lycée** ne sera vraiment effective que cette année, les élèves de seconde 2018-2019 ayant vécu une année de transition un peu particulière. En septembre, les élèves de 3^e nouvellement arrivés au lycée seront donc les premiers à connaître sa complète mise en application. Avec notamment l'entrée en vigueur des 54 heures annuelles dédiées à **l'aide à l'orientation** pour permettre à l'élève d'élaborer progressivement son projet d'avenir. Un accompagnement essentiel puisque l'enjeu est **le choix des**

spécialités en fin d'année avant le passage en classe de première. Le risque majeur dénoncé par la FCPE et les syndicats lycéens est **une fracture territoriale** importante, puisque les régions sont largement impliquées dans la mise en œuvre de ces actions. Les semaines de l'orientation ou les forums des métiers organisés ne seront pas les mêmes partout, et donc les informations délivrées aux élèves différeront elles aussi. Pas simple pour eux d'imaginer un projet au plus près de leurs aspirations !

Regards croisés

Comment interpréter le projet de loi "Pour une école de la confiance" ?

Personnels et partenaires de l'école sont bien décidés à en découdre face au projet de loi "Pour une école de la confiance" qui n'inspire que défiance et incompréhensions. Qu'en pensent les spécialistes ?

Propos recueillis par MICHÈLE FOIN



XAVIER PONS
Sociologue

Maître de conférences à l'université Paris-Est Créteil, Xavier Pons est chercheur associé à l'Observatoire sociologique du changement. Il a notamment publié « L'évaluation des politiques éducatives » aux PUF en 2011.

“ Il faudrait une charte de bonne gouvernance du système scolaire, éditée par les différentes parties prenantes et qui contraindrait nos responsables politiques. ”

XAVIER PONS

Le projet « Pour une école de la confiance » imprime-t-il un virage important dans l'histoire de l'éducation ?

Xavier Pons : On aborde souvent l'éducation à travers des représentations convenues : la pédagogie, les programmes, les enseignants. Mais n'oublions pas que derrière, se trouvent un système administratif, une organisation territoriale des services de l'État, des corps de fonctionnaires... Or, dans le projet de loi "Pour une école de la confiance", mais aussi dans les ouvrages du ministre, dans ses interviews, et au regard du parcours qui a été le sien dans l'institution, se dessine une réforme structurelle importante du système scolaire qui est déjà engagée. Il y a des débats sur la création des régions académiques, une volonté de recentrer l'action éducative au niveau des départements, tout en rendant les établissements scolaires beaucoup plus autonomes.

Alain Bouvier : Le ministre avait promis qu'il n'y aurait pas de loi portant son nom et pendant deux ans, il a agi uniquement par voie réglementaire. Cette loi est faite de bric et de broc. Je m'interroge sur les nouveautés qui laisseront une trace dans le système éducatif, même s'il n'y a pas non plus de mesures sur lesquelles j'ai envie de tirer à boulet rouge. De toute façon, il faut dix ans de recul pour savoir si une loi modifie profondément un système éducatif. Une fois le texte voté, tout reste à faire !

Au départ, l'objectif de cette loi est de permettre l'abaissement de la scolarité obligatoire à 3 ans. La contrepartie, c'est le financement de l'enseignement privé...

X.P. : L'écrasante majorité des enfants est déjà scolarisée en école maternelle. Certes, il s'agit d'un levier pour scolariser un enfant qui ne grandit pas dans un cadre suffisamment protecteur, stimulant et socialisant. Mais est-ce adapté à tous les enfants lorsque les effectifs sont importants ? Quant au financement des écoles privées, la droite revient régulièrement à la charge au moment du vote de la loi de finances, en proposant de leur donner plus de subventions, car elles seraient plus efficaces. Cela n'est jamais passé. La loi vient donc permettre ce transfert.

A.B. : Le nombre d'écoles bénéficiaires est infime. Cela a été discuté entre les maires et le ministre qui a

donné son accord pour une compensation des communes. 50 millions d'euros, c'est un trait de plume, comparés à la dépense intérieure d'éducation de 150 milliards d'euros ! La marchandisation de l'école, elle provient des offres privées de soutien scolaire. Cette « ubérisation » de l'éducation pèse environ 5 milliards d'euros ! La France est le pays en Europe où ce phénomène est le plus développé. Si les projets collectifs reculent, c'est bien sous le joug de cet individualisme forcené.

Que dire de l'introduction des établissements publics des savoirs fondamentaux (EPSF) au moment des débats parlementaires ? Disposition que le ministre semble prêt à abandonner.

X.P. : Les EPSF ne sont pas une surprise pour les acteurs qui suivent l'évolution des politiques éducatives. Ce que cherche le réformateur, c'est le bon niveau de pilotage du premier degré et des écoles. C'est arrivé dans le débat par un amendement d'une manière inattendue, en sous-estimant la question des identités et des cultures professionnelles entre primaire et secondaire. Les parents et les élus, eux, ne sont pas prêts à cette évolution. C'est pour cela que les réactions fusent de toutes parts.

A.B. : J'étais favorable à la création des EPSF, et je regrette que l'on ne poursuive pas dans cette voie. La France a toujours une ou deux décennies de retard ! Le cloisonnement est phénoménal entre les systèmes primaire et secondaire. Il faut contribuer à rapprocher les acteurs sur le terrain. C'est important et inévitable. La loi ne va pas créer les EPSF, mais il en existe déjà. Notre pays fonctionne de façon tristement hypocrite. Les raisons invoquées par les élus ruraux, je les entends. Mais il n'y a pas de problème sans solution. De là à en faire une raison de blocage...

Que pensez-vous de la création d'un conseil d'évaluation de l'école qui dépende du ministère ?

X.P. : Dans le projet de loi déposé à l'Assemblée nationale, le conseil d'évaluation de l'école devait définir les modalités d'évaluation des établissements et leur publicité. Or, à partir du moment où vous publiez les résultats, vous donnez un étalon de valeur, un « prix » aux établissements scolaires. Des données disponibles dont n'importe quel acteur peut se saisir, pour les intégrer dans sa propre stratégie. Cet aspect a été très peu discuté, notamment parce que la majorité de droite au Sénat y est favorable depuis des années !

A.B. : Faut-il évaluer les établissements ? Oui ! Il est temps ! La méthodologie envisagée me semble intéressante, avec une mise en place sur cinq années, beaucoup d'experts, et une discussion à la Chambre et au Sénat sur la désignation du comité, sur le modèle d'autres instances administratives indépendantes. Il faut que les évaluations soient rendues publiques,



ALAIN BOUVIER
Ancien recteur

Mathématicien et professeur émérite de l'université de Poitiers, Alain Bouvier a assumé de nombreuses responsabilités à l'Éducation nationale et a été membre du Haut conseil de l'éducation.

sinon, elles ne servent à rien. Il n'y a aucune honte à afficher ses réussites comme ses échecs. De toute façon, les parents choisissent déjà leur établissement, mais en fonction de classements sauvages. Je trouve plus sain que ce soit l'État qui assume cette mission.



La marchandisation de l'école, elle provient des offres privées de soutien scolaire. Cette « ubérisation » de l'éducation pèse environ 5 milliards d'euros !

ALAIN BOUVIER

Quelles pistes pouvez-vous donner pour une autre école, que celle que veut impulser le ministre ?

X.P. : Ce que je constate dans mes travaux de sociologie des politiques éducatives, c'est leur extraordinaire instabilité conjoncturelle. Le domaine éducatif aurait au contraire besoin d'un cadre, d'analyses froides, et de temps pour faire les choses. Cette instabilité crée de la complexité et de l'opacité. Tout cela a des effets négatifs sur la trajectoire des élèves, mais aussi sur l'engagement des professionnels. Il faudrait une charte de bonne gouvernance du système scolaire, éditée par les différentes parties prenantes et qui contraindrait nos responsables politiques. L'éducation ne devrait pas subir les aléas politiques.

A.B. : Est-il vraiment possible de réformer le système éducatif ? Il n'y a pas eu dans le monde de réussites flagrantes. Certains ont des certitudes énormes en la matière, mais dès que vous réunissez les meilleurs chercheurs de la planète, vous vous apercevez de la difficulté de la tâche. On peut aussi se demander ce qu'il adviendra des systèmes éducatifs lorsque 90% des apprentissages se feront sur internet.



RETROUVEZ L'ANALYSE DE LA FCPE sur notre site fcpce.asso.fr, article « Construisons une autre école ».



Ils s'investissent dans un projet humanitaire

Depuis 2008, des collégiens de Gagny (Seine-Saint-Denis) récoltent des fonds en direction des enfants du Bénin. Certains d'entre eux font même le voyage.

Texte : ÉMILIE GILMER

Aux collèges Madame de Sévigné et Théodore Monod de Gagny, les membres du club « humanitaire » se réunissent chaque semaine durant la pause méridienne. Ouvert dès la classe de 6e, ce club poursuit un objectif précis : faire découvrir aux élèves la solidarité ! « En 2008, alors que nous devions modifier tous les programmes, et que l'on s'appêtait à jeter une multitude de livres scolaires », Jocelyne Sossah, professeure de mathématiques qui est engagée par ailleurs dans une association humanitaire en lien avec l'Afrique¹, a eu l'idée de les récupérer pour les envoyer au Bénin. Avec une collègue professeure de français, Intidhar Moumni, elles ont alors créé le club, explique Marie-Anne Bargellini, infirmière scolaire elle-même impliquée. « Depuis, chaque année, ce sont entre 20 et 30 élèves qui rejoignent le projet pour réfléchir autour des notions de solidarité, d'entraide et bien sûr, récolter des fonds pour le Bénin. » En classe de 4e, un voyage est alors proposé. « Depuis 2008, près de 80 élèves se sont rendus au Bénin », précise Marie-Anne Bargellini. Le but ? Rencontrer les enfants,

s'intéresser à la manière dont ils étudient – les classes comptent près de 70 élèves et les conditions de scolarité sont précaires – développer un projet de santé autour de l'hygiène et de la vaccination, et visiter des orphelinats.

Une expérience marquante

« Sur place, les collégiens vivent l'expérience à 100 % et se lient très facilement avec les enfants béninois, note l'infirmière. C'est en revenant qu'ils réalisent ce qu'ils ont vécu, l'émotion qu'ils ont ressentie et le décalage qui existe entre la France et le Bénin. Comme nous revoyons les "anciens", nous savons que l'expérience les a marqués.

Tous ont le sentiment d'avoir vécu quelque chose d'unique. » Une aventure belle et forte, rendue possible, aussi, par l'implication des parents d'élèves. « Nous partons avec près de 50 kg de bagages par personne, car nous apportons vaccins, vêtements, fournitures, ajoute Marie-Anne Bargellini. Nous avons donc besoin d'aide pour récolter, préparer, transporter. Et chaque année, les parents sont au rendez-vous. »

(1) Association EEA « Un enfant, un espoir, un avenir ».

+ EN SAVOIR PLUS :
Internet kisskissbankbank.com/fr/projects/objectif-benin-2019

TÉMOIGNAGE

Myriam, 14 ans, élève de 3^e au collège Madame de Sévigné

« Ce voyage est le plus beau voyage que j'ai fait dans ma vie. J'ai compris beaucoup de choses en allant là-bas : les enfants vivent dans des conditions difficiles par rapport à nous et pourtant, ils ne se plaignent pas, ils ont toujours le sourire. Même si je quitte le collège à la fin de l'année, je veux continuer à m'engager dans des actions humanitaires. »

Nos actions

Du 8 au 10 juin 2019, les parents FCPE étaient réunis à Grenoble pour le **73^e congrès national** avec une table ronde autour de la violence à l'école.



© Laurence Guillemau

Le commun doit l'emporter sur l'explosion des singularités

Texte : ALEXANDRA DEFRESNE

« **Quand un enseignant pose une question et qu'un bon élève donne la réponse**, si on passe à la suite sans s'assurer que tous les autres ont bien compris, alors on fait violence à tous ces élèves là. » Voilà résumé en une phrase par le pédagogue Philippe Meirieu le défi que l'école doit relever pour lutter contre toutes les formes de violence qui surgissent en son sein. Alors que la table ronde organisée par la FCPE à l'occasion de son 73^e congrès à Grenoble le 8 juin dernier avait pour thème la lutte contre les violences, trois invités sur quatre ont choisi d'aborder un angle bien spécifique. Non pas celui du harcèlement scolaire, largement évoqué par Jean-Marc Huart, directeur de l'enseignement scolaire, qui était finalement un peu hors sujet, mais plutôt celui de la violence institutionnelle.

Les intervenants se sont, en effet, attachés à souligner la façon dont les établissements scolaires intègrent dans leur fonctionnement routinier une multitude de normes et

pratiques ayant des effets discriminatoires en dépit de leur apparente neutralité. « N'est-ce pas une violence de se retrouver à 35 élèves par classe et que les élèves les plus en difficulté ne puissent pas raccrocher par manque d'accompagnement personnalisé », a dénoncé Héloïse Moreau, secrétaire générale de l'Union nationale lycéenne. Il y a urgence à former les enseignants aux micro-discriminations qui traversent l'école, a renchéri la sociologue Irène Pereira. Le fait, par exemple, de solliciter certains élèves plus que d'autres n'est pas puni par la loi. Or, ce type de micro-différenciations contribue à produire des inégalités d'apprentissage.

Apprendre à penser

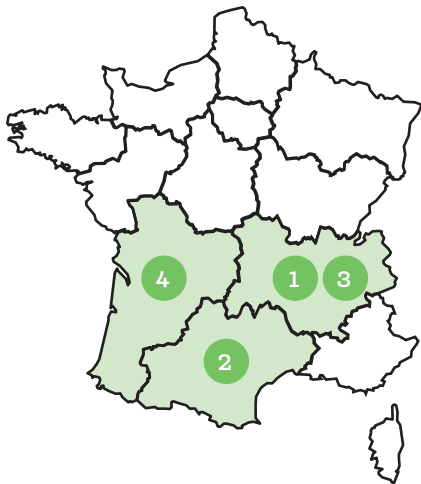
Philippe Meirieu, chercheur en sciences de l'éducation, a lui aussi fortement insisté sur l'acte pédagogique au quotidien. Son discours visait à démontrer que la prévention de la violence scolaire se joue dans la mission première de l'école, c'est-à-dire la

transmission des savoirs. « Apprendre à penser avant de se battre. C'est parce qu'on libère les élèves de leurs pulsions primaires qu'on leur permet de passer à la réflexion, qu'on leur permet d'accéder à autre chose qu'à l'expression de la violence. » Une des solutions ? Mettre en place des unités pédagogiques à taille humaine, quatre classes par exemple qui travaillent ensemble avec une équipe pédagogique cohérente. Y développer l'entraide, former les délégués élèves, accueillir les parents. « Il y a un chantier à mener face à une société menacée par l'éclatement, c'est la création d'une école commune, une école dans laquelle le commun l'emporte sur l'explosion des singularités, sur la diversité des croyances et sur la lutte des influences », a-t-il conclu.



RENDEZ-VOUS

sur fcpe.asso.fr pour voir le replay de la table ronde



3

LOIRE

Non au financement des écoles privées hors contrat !



qui interdit le financement direct des écoles privées hors contrat par l'Éducation nationale.

« Nous voulons alerter le directeur académique des services départementaux de l'Éducation nationale de la Loire sur le risque de dérives sectaires dans les contenus des enseignements dispensés dans cette école, indiquent les parents d'élèves FCPE. Derrière les valeurs de la République vantées par cette association et à grand renfort de couverture médiatique, se cache une perception de la société avec des valeurs d'une certaine droite catholique et réactionnaire ».

Concurrence scolaire

Comment comprendre ce soutien du ministère à une association privée pour un si petit nombre d'élèves, alors qu'il y a tant de besoins dans de nombreuses autres écoles publiques et dans les lycées de la région ? L'argent public doit être mis au service exclusif d'une formation de qualité pour tous, portée par un grand service public d'éducation, seul garant de l'égalité républicaine. La FCPE Loire refuse cette concurrence scolaire qui met en péril l'école de la République.

EN SAVOIR PLUS :
Internet 42.fcpe-asso.fr

2

HAUTE-GARONNE

Cursus d'avenir : un outil d'aide à l'orientation



Parmi les revendications majeures des parents d'élèves de la FCPE, arrive souvent en tête la question de l'orientation. Faire en sorte que les jeunes construisent un projet d'avenir qui leur correspond, et non un parcours imposé par le système éducatif. C'est dans cet objectif que la FCPE Haute-Garonne a imaginé « Cursus d'avenir », un nouvel outil en ligne d'aide à l'orientation. Le dispositif propose au jeune d'inverser le questionnement habituel : répondre à « Qui suis-je ? » plutôt que de s'interroger sur ce qu'il va faire. En bref, faire le point sur ses appétences et capacités propres. Pour en profiter, adressez un mail à la FCPE et un code personnel vous sera envoyé.

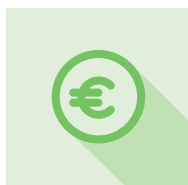
CONTACT :
Email cursusdavenir@fcpe31.org

La FCPE Loire a dénoncé dans un communiqué de presse du 4 juin 2019,

le financement de 350 000 euros versés par la Région Auvergne-Rhône-Alpes à l'organisme Loire Habitat pour la rénovation de l'ancienne école Fleming dans le quartier de Montreynaud à Saint-Etienne, afin d'accueillir une école privée hors contrat « Espérances Banlieues ». Cette école financée par des fonds privés (Vinci, Axa, Auchan, fondation Bettancourt, Paribas...) contourne le cadre légal

4

GIRONDE



450 000
EUROS
EN 4 ANS
ont été investis dans des travaux de rénovation selon la mairie.

Des casques de vélo pour entrer dans l'école !

Aujourd'hui, pour obtenir une réponse d'une municipalité, rien de tel qu'un petit buzz ! La FCPE de l'école Francin à Bordeaux a donc employé les grands moyens le 24 mai dernier : parents et élèves sont arrivés à l'école avec casques de vélo et de chantier sur la tête. Objectif : dénoncer l'état de vétusté du bâtiment puisque, quelques jours plus tôt, des tuiles et des morceaux de la verrière sont encore tombés du toit. « Nous réclamons une réparation de fond, avec un vrai diagnostic de charpente, a expliqué Magali Della Suda, représentante FCPE. On veut comprendre pourquoi ces tuiles bougent et pourquoi elles tombent, et on veut vraiment que la mairie remédie à cette situation ». Des travaux seront réalisés pendant les vacances d'été, a répondu la mairie.

Portrait



Elle fait partie de ces demoiselles qui balai-ent d'un revers de main les clichés sur l'envie d'agir des jeunes. Portrait **d'Héloïse Moreau, 17 ans.**

Les brunes comptent pas pour des prunes

Propos recueillis par ALEXANDRA DEFRESNE

“

Poubelles et mégaphone

« J'ai fait les manifs poussette », révèle-t-elle de but en blanc. Évidemment. La pomme ne tombe jamais très loin de l'arbre... Héloïse Moreau, 17 ans, est secrétaire générale de l'Union nationale lycéenne (UNL). Syndicaliste, comme sa mère « instit en maternelle » qui a sa carte au SNUipp. Mais la jeune fille, en sweat à capuche et veste en cuir, vise plus haut. Née à Saint-Flour dans le Cantal, et après avoir grandi au fin fond du Puy-de-Dôme – « on s'est séparé de papa, on avait envie de changer d'air » –, elle s'inscrit dans un des plus gros collèges de Clermont-Ferrand. Le changement est « waouh », l'établissement immense. Héloïse fait son trou, mais « pas plus que ça », même si « la volonté de faire quelque chose qui ait du sens était déjà là ». C'est en seconde que tout commence vraiment. Derrière ses lunettes rondes et noires, ses yeux coquins racontent : « Pendant

l'élection présidentielle, au moment du second tour Macron-Le Pen, je ne sais pas trop comment, je me suis retrouvée dans un blocus pour le “ni-ni”. Debout sur une poubelle, le mégaphone dans une main, à crier des slogans. » Elle se lie d'amitié avec un autre élève, Angel Béthermin, qui relance une section de l'UNL à Clermont, et qui connaît du beau monde en politique. Dès sa rentrée en première, Héloïse prend part aux mouvements contre la loi travail XXL, fait entendre sa voix contre Parcoursup. Elle devient secrétaire générale de l'UNL dans son département.

Charge mentale et responsabilités

Puis survient « une période moins glorieuse ». L'adolescente, les pieds bien ancrés dans son temps, ne supporte plus le responsable local de sa fédération. « Trop de charge mentale ». C'est-à-dire ? « Il manquait les réunions, était incapable de lire ses mails, de gérer son emploi du temps. Je n'avais pas son poste, mais la pression et toutes les responsabilités ». Elle claque la porte. Le soir même, huit appels en absence des membres du bureau national. Le lendemain, Louis Boyard, le président de l'UNL à Paris, débarque dans son salon. Il a besoin d'elle, de sa détermination. Il lui demande de prendre les commandes de l'observatoire aux inégalités hommes-femmes dans l'organisation.

Un projet énorme qu'Héloïse va mener à bien pour son premier mandat de secrétaire nationale. « L'objectif était d'analyser pourquoi un faible pourcentage de nos adhérentes accèdent au sein de notre organisation à des postes à responsabilités. J'ai enquêté auprès de toutes nos sections et fédérations pour collecter les données, pour ensuite proposer des solutions. Et notamment mettre en place des formations. Inconsciemment, les dossiers confiés aux filles chez nous ne sont que des tâches sociétales : l'écologie, le féminisme. Alors qu'il faut être pointu sur les réformes pour décrocher les plus gros postes. Il faut rectifier le tir ». La suite est logique. Héloïse décroche le poste de secrétaire générale de l'organisation au sein de l'équipe statutaire. Et ne compte pas s'arrêter en si bon chemin. Pour porter ce message plus haut encore. « J'ai été invitée par une radio nationale. La seule chose que le journaliste a trouvé à me dire, c'est : “Tu ne devrais pas être en cours ? », en m'appelant par mon prénom, alors qu'il donnait du monsieur aux hommes de plus de 30 ans autour de la table ». La classe...

”



EN SAVOIR PLUS :
Internet syndicat-unl.fr